

Les Cahiers de droit



Jocelyn LÉTOURNEAU, *Le coffre à outils du chercheur débutant: guide d'initiation au travail intellectuel*, Toronto, Oxford University Press, 1989. 227 p. ISBN 0-19-540691-5.

Denis Le May

Volume 31, Number 1, 1990

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/043010ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/043010ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Faculté de droit de l'Université Laval

ISSN

0007-974X (print)

1918-8218 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this review

Le May, D. (1990). Review of [Jocelyn LÉTOURNEAU, *Le coffre à outils du chercheur débutant: guide d'initiation au travail intellectuel*, Toronto, Oxford University Press, 1989. 227 p. ISBN 0-19-540691-5.] *Les Cahiers de droit*, 31(1), 307–309. <https://doi.org/10.7202/043010ar>

Chronique bibliographique

Alain DUBOIS et Philip SCHNEIDER, **Code criminel annoté et lois connexes**, Cowansville, Éditions Yvon Blais, 1989, 1114 p., ISBN 2-89073-684-9, 36,50 \$

Les avocats Alain Dubois et Philip Schneider, du Barreau de Montréal, publient annuellement un Code criminel annoté édité par la maison Yvon Blais Inc. qui se distingue de celui publié par la maison Wilson & Lafleur Ltée en ce qu'il n'est pas bilingue. Cet unilinguisme, qui semble à première vue un facteur de faiblesse, est compensé par une abondante jurisprudence reproduite sous les articles importants du *Code criminel*, des lois connexes ainsi que sous le texte de la *Charte canadienne des droits et libertés*.

Les auteurs ont été inspirés en reproduisant la table de concordance entre la numérotation des S.R.C. 1970, c. C-34, et celle des L.R.C. 1985, c. C-46. Cette table s'étend à toutes les lois connexes. Ils ont également tenu compte de ce changement de numérotation en insérant, dans la marge de chaque article, l'ancien numéro. Leur Code se marie par ailleurs plus facilement et son couvert de couleur grise, émaillé de lettres dorées, avec l'addition de signets, lui donne l'apparence d'un texte sacré.

Dubois et Schneider se sont inspirés, dans la confection de leur Code, du célèbre *Martin's Annual Criminal Code*. Ils auraient eu intérêt à pousser davantage la reproduction de leur modèle en insérant au début une table des matières. Un guide pour l'utilisateur, référant aux dispositions transitoires et à la révision du *Code criminel* de 1985, aurait également été utile. M^{re} Greenspan, arrêtiste du Code antérieur, y a en revanche colligé des formules d'accusation qui peuvent s'avérer précieuses pour les procureurs de la Couronne. Il commente aussi la *Déclaration canadienne des droits*, en ajoutant des déci-

sions sous plusieurs de ses articles, mais curieusement il s'abstient de le faire pour la Charte canadienne.

Les auteurs auraient eu intérêt à insérer dans leur Code la *Déclaration canadienne des droits*, encore en vigueur malgré la proclamation ultérieure de la Charte canadienne, ainsi que la *Charte des droits et libertés de la personne*. Les avocat(e)s pratiquant le droit pénal pourront trouver à l'aide du « Code Dubois » une jurisprudence résumée souvent sous une forme squelettique, mais qui aura le mérite d'être récente et de les stimuler vers une recherche plus exhaustive. Quant aux étudiant(e)s en droit, la jurisprudence présente dans le Code pourra parfois leur donner la clef à un problème difficile. Ces étudiant(e)s ne doivent cependant pas oublier de vérifier dans le texte bilingue correspondant la solution à l'ambiguïté et à l'incertitude qui règne parfois autour de la législation criminelle.

Jacques GAGNÉ
Université Laval

Jocelyn LÉTOURNEAU, **Le coffre à outils du chercheur débutant : guide d'initiation au travail intellectuel**, Toronto, Oxford University Press, 1989. 227 p. ISBN 0-19-540691-5.

Cet ouvrage se veut un manuel d'initiation au travail intellectuel dont il présentera quatorze activités habituelles de l'étudiant des cycles supérieures. L'auteur est professeur d'histoire à l'Université Laval et il s'est entouré d'un groupe de co-rédacteurs pour certains chapitres. Il se propose de fournir un ouvrage couvrant une vaste gamme de disciplines, répondant ainsi aux besoins de la démarche interdisciplinaire ; malgré qu'il

soit au départ conçu par un historien, on oublie rapidement le cadre strict de cette seule discipline.

Pourquoi recenser un ouvrage non juridique dans une revue de droit ? Pour deux raisons. Tout d'abord, ça serait bien s'injurier soi-même que de ne point savoir trouver de mérites au non-juridique : ce qui vaut pour la science au plan de l'interdisciplinaire vaut également pour le travail intellectuel au plan des méthodes. En second lieu, il faut bien constater l'absence d'ouvrages de ce genre destinés aux juristes du Québec.

Voilà pourquoi nous sommes heureux de saluer la publication du *Coffre à outils du chercheur débutant*. On peut noter à titre anecdotique qu'il s'agit du 1^{er} ouvrage à jamais avoir été publié en français par les prestigieuses presses universitaires d'Oxford. Serait-ce un présage que l'ouvrage augurerait bien d'autres à paraître, mais laissons. Une telle publication représente un défi.

Il ne manque pas, on le sait, d'ouvrages sur le travail intellectuel en général, la dissertation et la méthodologie. S'ils sont adaptés au contexte nord-américain, ils ne sont pas disponibles en français. Les ouvrages en français, par ailleurs, pertinents de façon générale, s'inscrivent dans la tradition européenne souvent différente à plus d'un point de vue (notamment par l'emphase sur la préparation aux divers concours) et ne tiennent pas toujours compte des réalités nord-américaines de la vie étudiante (notamment du libre accès aux bibliothèques et de la nécessité d'une formation adéquate du chercheur pour l'exploitation de la documentation).

Voilà pour les préliminaires. Passons au contenu. La matière se regroupe en deux grandes parties. La première s'intitule «Savoir-faire pratiques». Elle couvre en neuf chapitres les clés incontournables de toute démarche intellectuelle : recension, documentation, commentaire ; certains chapitres portent sur le travail plus particulier de l'historien : analyse de documents iconographiques, cartographiques, statistiques ou bibliographiques.

La seconde partie aborde le processus même du travail : «De la définition d'un sujet de recherche à la rédaction d'un travail long». On entre ici dans la phase dynamique du travail. On y trouve cinq chapitres qui présentent dans un langage moderne les grandes démarches du travail intellectuel dont, au premier plan, le rapport de recherche (chap. 10), ce dernier constituant à lui seul un guide précieux pour la réalisation des travaux exigés des étudiants. Les chapitres suivants explorent plus à fond, dans l'optique des cycles supérieurs, la circonscription d'un sujet de recherche, la stratégie de recherche et l'exposition des résultats par le plan de travail et par la rédaction proprement dite.

Deux annexes portent sur les références bibliographiques et la référence aux documents. Au plan de la facture matérielle et de la lisibilité un effort réussi a été fait : de nombreux tableaux récapitulatifs et diverses listes ponctuent le texte et en agrémentent la lecture. On s'étonne, en revanche, de l'absence d'un index dans un contexte où il eût valeur d'exemple pédagogique au-delà de son utilité première.

Par déformation sans doute, nous avons bien apprécié le chapitre sur la documentation et le travail en bibliothèque ; ce chapitre fera date dans la francophonie entière où on n'a jamais auparavant trouvé de présentation aussi systématique et cohérente de l'articulation complexe entre l'information et la documentation.

Lors d'une seconde édition nous aimerions retrouver un chapitre sur l'utilisation du micro-ordinateur dans la réalisation de mini-bases de données personnelles, factuelles ou documentaires. Dans cette perspective il faudra également aborder la description bibliographique internationale normalisée (I.S.B.D.) encore largement inconnue des chercheurs. Enfin, pour compléter, on devrait couvrir l'utilisation d'une classification universelle pour organiser l'information et la documentation. Il faudrait également — sans ironie — songer à une traduction vers l'anglais ; dans cette seconde langue, l'ouvrage serait également l'un des meilleurs sur

le sujet (et ceci particulièrement parce que dans sa version française le conceptuel l'emporte sur le descriptif et le méthodologique sur l'énumératif).

On ne s'étonnera aucunement que nous recommandions sans hésitation cet ouvrage à tous les étudiants universitaires qui y trouveront une mine de conseils méthodologiques éprouvés et utiles. En ce qui concerne spécifiquement le travail juridique, le juriste trouvera dans cet ouvrage de nombreux conseils et de nombreuses démarches tout à fait applicables. Il lui manquera, en revanche des applications aux particularités juridiques (ex. la rédaction contractuelle) pour lesquelles il faut souhaiter la publication, un jour, d'un ouvrage distinct et complet.

Il faut donc saluer comme une initiative exemplaire la publication de ce nouvel ouvrage, promis à un brillant avenir si l'on en juge par l'accueil favorable qu'il a déjà reçu. Félicitations et remerciements à l'auteur et à ses collaborateurs.

Denis LEMAY
Université Laval

G. LORD, J. SASSEVILLE et D. BRUNEAU,
Les principes de l'imposition du revenu au Canada, 5^e éd., Montréal, Éditions Thémis, 1988, 570 p., ISBN 2-920376-25-X.

Ce n'est pas peu de choses pour l'habitué des questions fiscales (professeur, comptable, voire le simple contribuable qui ne peut plus se passer d'un minimum de culture en cette matière) d'avoir à portée de la main un ouvrage simple, condensé, substantiel, pratique, qui l'éclaire en quelques minutes sur les principes qui doivent le guider dans l'analyse des particularités des problèmes qui l'occupent. L'ouvrage dont il s'agit répond à ce but : celui d'être un manuel, un instrument didactique, qu'on peut consulter à bref délai, pour s'informer d'un point particulier, d'une mise à jour récente, d'un indéchiffrable amendement dont il a pu

restituer le contenu en quelques lignes. L'ouvrage répond aux lois de son genre : clarté, précision, structuration. Il ne resterait plus qu'à le mettre dans sa poche, si on avait eu la bonne idée d'en réduire le format.

Mais voilà, l'ouvrage est plus de consultation que de réflexion, et pêche un peu par les défauts de ses qualités. Son format et son titre annonceraient des principes plus élevés que ceux qui régissent l'art de résoudre des problèmes quotidiens ; bref, une certaine philosophie fiscale qui nous éclairerait sur les alternatives et choix du législateur. Les auteurs protesteront que là n'était pas leur objectif. Mais le titre accroche un peu le lecteur inattentif, dont je suis, dans cette direction.

Je veux bien, par exemple, qu'on pose une distinction très nette entre un gain de capital et un revenu, mais j'aimerais aussi qu'on m'explique pourquoi une partie importante du gain de capital est finalement traitée comme un revenu. Ou encore, au-delà des techniques, ou peut-être même à l'intérieur de ces techniques, comment le législateur parvient, hélas avec un certain succès, à occulter ses choix politiques et sociaux.

Les auteurs nous renverront sans doute, à ce sujet, aux célèbres Commissions Carter, Bélanger, et autres, qui nous offraient ce genre de considérations qualifiées quelquefois de « trips » par certaines personnes du milieu. Mais, en réalité, là se trouvent les ingrédients qui nourrissent et définissent la grille des solutions. Et si tant est qu'on pourrait s'en alimenter un peu, Madame Tremblay apprendrait peut-être pourquoi les « riches » bénéficient d'évasions et d'abris fiscaux pendant qu'elle est impitoyablement pourchassée jusque dans les derniers retranchements de son chèque de paie, sans guère d'ouvertures à sa portée. Mais, encore une fois, le dessein des auteurs n'a pas été de nous mettre dans cette perspective pour laquelle le titre faisait pourtant une discrète suggestion.

L'ouvrage se propose simplement de démêler et orienter les contribuables dans un complexe d'informations dont on se